



## Sommaire

Résonance à Bagneux : giboulées d'Agilité : .....	1
Domaine SI : les nouvelles portées .....	1
Enjeux de la DERS : en avril, ne te découvre pas d'un fil.....	1
Réseaux et Services : nettoyage de printemps.....	2
À Nancy, Orange vide le nid .....	2
ASC : .....	2

Dans leur déclaration préalable, vos élus CFE-CGC Orange ont sévèrement mis en accusation la direction de DTSI quant au diktat des espaces de travail dynamiques et l'exemple de Lyon.

► lire l'intégralité de la [déclaration](#)

## Résonance à Bagneux : giboulées d'Agilité

660 personnes travaillant déjà en mode agile vont s'installer à Bagneux, véritable extension d'Orange Village, entre décembre 2019 et le T1/2020. Orange France Siège sera le principal occupant (plus de 250 salariés) suivi de DTSI/DSI (140 salariés) ; et 270 prestataires externes.

Ce site disposera d'un RIE, d'une cafétéria, d'une conciergerie et d'une salle de sport dédiée, de 218 places de parking et de la proximité des stations RER et métros à moins de 10 min. 150 salariés seront associés à une démarche de co-construction pour concevoir les aménagements.

### La position de la CFE-CGC Orange

Résonance est un projet immobilier précurseur construit autour de l'Agilité !

D'autres devraient suivre, entraînés dans la spirale du concept des espaces dynamiques de travail : soit de la réduction drastique des coûts au détriment des salariés (voir notre déclaration préalable). Nous restons fermement opposés à ce concept imposé à tous et demandons une analyse d'impact tant sur les salariés que sur l'occupation actuelle d'Orange Village ; nous interviendrons également dans ce sens en IC CHSCT.

## Domaine SI : les nouvelles portées

Dans la continuité de 2018 on retrouve les trois axes suivants :

- ◆ accompagner la stratégie d'Orange France de différenciation et de diversification,
- ◆ évoluer vers une offre de service de la DISU adaptée aux nouveaux environnements de travail (abordée au CE DTSI d'avril),
- ◆ et l'accompagnement des salariés.

Il s'agit de développer un SI plus modulaire, économique s'appuyant sur la virtualisation, l'open source, le DEVOPS et dont 40% de l'activité totale externalisée sera reprise par SOFRECOM. Les salariés seront accompagnés pour la mise en œuvre des nouveaux modes de travail, l'évolution du management, le développement des compétences et le déploiement de l'ARCQ.

### La position de la CFE-CGC Orange

Ce troisième enjeu relatif à la DSI et à la DESI brouille les échanges. Le traitement particulièrement opaque de l'ARCQ apporte trouble, découragement, jalousie ou pire la perte du collectif dans les équipes. La politique salariale perçue comme injuste, le peu de recrutements en France et l'externalisation massive d'activités vers Sofrecom Maroc et Tunisie posent question.

Nous demandons qu'une véritable politique de recrutement en France soit lancée afin de répondre aux énormes besoins de notre entreprise, que chacun puisse identifier sans ambiguïté son métier, que la contribution de chacun au travers de mesures salariales soit reconnue et qu'une réelle perspective de carrière soit proposée à tous en anticipant les nécessaires évolutions des métiers et les connaissances à acquérir qui le permettront.

## Enjeux de la DERS : en avril, ne te découvre pas d'un fil

La Direction affiche son ambition de rester n°1 pour l'ARCEP et de faire croître le NPS (satisfaction client) en prenant comme levier les méthodes de l'Agilité et l'amélioration continue. Anticiper nos technologies de demain et Industrialiser nos

activités accompagnent un nouveau modèle d'exploitation. L'enjeu « rendez-vous sur les services de demain » concerne le monde de la finance, la connectivité à l'intérieur de la maison et la sécurisation du domicile.

## La position de la CFE-CGC Orange

Au diapason de la DTSI et des autres entités secondaires, la course aux débits et aux usages retient l'attention.

Les compétences SI se développeront au détriment des emplois dans les réseaux dont la maîtrise de bout en bout nous échappe progressivement.

## La stratégie s'ancre autour d'un client virtuel et sans âge.

Et pour faire simple, nous demandons à la Direction de penser la complexité et d'imaginer une stratégie par segment de marché sans rentrer dans les préconisations d'un « Design Thinking » qui oublierait un client bien réel et les compétences d'un salarié Orange au centre des métiers de demain...

## Réseaux et Services : nettoyage de printemps

La direction a présenté les enjeux en déclinant les chantiers d'amélioration continue en cours au sein des UPR et en étayant les priorités de construction dans le domaine des réseaux fixe et mobile. L'enjeu d'accompagner la montée en débit se traduit également par le démarrage de la 5G et la poursuite de la stratégie Fibre.

L'articulation des UPR avec les Directeurs Réseau en DO a été évoquée rapidement « Si l'ancrage au niveau des DO était souhaité nous l'aurions fait »... La DTRS a la volonté de maintenir les effectifs et d'accroître la formation dans les directions centrales (DREAM / DCIRF / FABS / DOSM). Les effectifs diminueront et en UPR plus fortement (-28% hors politique de recrutement).

## La position de la CFE-CGC Orange

**Les enjeux DTRS-DC et UPR** : beaux dossiers que ceux présentés ! Mais quelle réalité se cache derrière ces feuillets ? La DTRS-DC est importante, vitale, brillante, et croissante ... tandis que les UPR fondent au soleil, tout en s'engageant à rester en pole position ....

La direction invoque les progrès du SI pour absorber la surcharge de travail ou alors l'agilité, la mutualisation voire l'externalisation. Or la mutualisation appauvrit les bassins d'emplois locaux ; l'externalisation finira d'achever les UPR.

La CFE-CGC Orange demande à la Direction d'être claire sur l'avenir des UPR et des emplois associés : quid des chantiers sur les Domaines d'Activités Stratégiques ? A quand des UPR rattachées aux DO ?

## À Nancy, Orange vide le nid

Le projet consiste à regrouper les salariés de la « DOGNE » (ex.DO Est) et de DTSI présents actuellement sur 3 sites : Vandoeuvre, Saint Georges et Saint-Max. Dans un premier temps en 2023 sur St-Max ; dans le nouveau bâtiment seulement en 2028. La localisation n'est pas choisie à ce jour, et le CE sera consulté en juin 2019 sur la prise à bail.

## La position de la CFE-CGC Orange

Il transparait visiblement, dans les hypothèses exposées, que la direction oublie de recruter sur Nancy (519 ETP vs 250 en 2028) : nous le déplorons grandement !

Serait-ce le premier effet de l'ancrage territorial ?

## ASC :

Les élus CFE-CGC Orange du CE DTSI n'ont pas pris part au vote sur la résolution restauration demandant la répartition « équitable » du solde des budgets ASC aux effectifs pour la période 2015-2016 :

- ◆ Cette résolution à effet d'annonce mélange les problèmes, entretient la confusion et n'augmente pas le budget perçu par les Ouvrants Droits.
- ◆ Le budget restauration, malheureusement délégué à l'entreprise depuis 2005, fait que les CE n'ont aucun retour sur cette gestion. SCE, suite à son action en justice, a pu récupérer le reliquat de son budget restauration non consommé, au bénéfice des Ouvrants Droits. Pour rappel, le CE OFS gère aussi le budget de la restauration (soit 1 040€ en moyenne annuelle par OD). Ainsi, à repas égal, la majorité des convives du CE OFS économisent quotidiennement 1€. Afin qu'ils ne soient pas lésés, les plus faibles revenus qui ne peuvent profiter de la restauration d'entreprise ont vu le montant de leur tableau magique augmenté de 10%.
- ◆ Dès 2014, les CE comme SCE et OFS ont eu le courage d'aller en justice pour demander l'application du code du travail, stipulant que le CE puisse disposer d'une subvention patronale liée à la masse salariale. Le juge leur a donné raison. L'accord d'entreprise du 1er octobre 2016 a de nouveau instauré l'affectation du budget des ASC au prorata des effectifs entre les CE, ce qui est encore le cas en 2019...

- Nous revendiquons l'arrêt de la gestion déléguée de la restauration opaque et couteuse.
- Nous demandons aussi à récupérer la quote-part du CEDTSI du budget restauration 2018 non consommé et versé à notre CE au prorata des effectifs.

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : <https://www.cfecgc-orange.org/dtsi>

### Vos élu(e)s au CE DTSI :

Sophie FEJOZ – 06 73 89 87 31  
Isabelle LEPRETRE – 06 08 49 88 84  
Thierry BLACHERE – 06 47 99 07 87  
Laurent BEDROSSIAN – 06 85 40 18 29  
Didier COQUILLE – 06 83 98 22 84  
Christophe LOUIS – 06 71 27 12 58  
Bruno MOREAU – 06 71 01 12 60  
Jean-Mary SAROTTE – 06 86 79 37 65  
**Votre Représentant Syndical**  
Fabien ESNAULT – 06 07 08 04 00

### Commissions :

- **ASC** : C.DUBOISSET, R.TEISSANDIER, R.BELLAVIA, J.C. WERGUET, C.SCHWEYER
- **EMF** : L.BELILI, N.BELARBI, S. FEJOZ, J.PELEGRIIN-BOMEL, H.CLIPET
- **EEM** : S.GOURIOU, J.L. DELFOUR, J.P.SAUVAITRE, A.BISBAL, J.LEROY
- **Egalité Pro** : R.TEISSANDIER, A.BISBAL, A.HABAY
- **Handicap** : L.VINEZ-FALGAYRAC, R.LE BOULZENNEC, D.PRATLONG
- **Logement** : A.HABAY et Restauration : C.SIMON BRADESI, Y.TERFAIA
- **CHSCT & RPS** : H.SOURISSEAU, J.LUCAS VIEGAS, G.FOREST, S.GOURIOU, F.CHAUVET
- **RI CE DTSI** : T.BLACHERE et **Marchés** : I.LEPRETRE
- **Nvx Village** : D.COQUILLE, A.HABAY, N.BELARBI **AdHoc DISU** : I.LEPRETRE, S.FEJOZ
- **Reconversion SIIE** : P.AYMAT

Vos représentants  
CFE-CGC Orange